AGORALIM
NOUVELLE PLACE POUR L'ALIMENTATION DURABLE

Projet

AGORALIM GOUSSAINVILLE

Journée du projet

Synthèse générale de la journée

LE 8 JUILLET 2025

PRÉFET DU VAL-D'OISE
Roissy Pays de France
Goussainville
RUNGIS MARCHÉ INTERNATIONAL

Sommaire

01 **Contexte, objectifs et déroulé de la journée**

02 **La concertation préalable**

03 **Propos introductifs de la journée**

04 **Synthèse des contributions formulées par les participants lors des 3 ateliers**

05 **Propos conclusifs**

01. Contexte, objectifs et déroulé de la journée

Contexte et objectifs de la journée

La journée du projet du 8 juillet 2025 constitue le deuxième temps de la démarche de concertation préalable règlementaire du projet AGORALIM Goussainville. Elle a été séquencée en trois ateliers thématiques répartis comme suit : 10h30-12h30 thématique emploi, formation, innovation ; 14h-16h thématique filières agricoles, alimentation et circuits courts ; 16h30-18h30 thématique insertion urbaine, environnement et paysage ; 18h45-20h30 restitution collaborative. Il est également prévu une réunion de restitution le 4 septembre 2025. Ces rencontres feront toutes l'objet de comptes-rendus. L'ensemble des comptes-rendus sera intégré au bilan de la concertation et viendra nourrir le projet.

Cette journée s'est déroulée le **mardi 8 juillet 2025, de 10h à 20h30 à la Maison pour Tous de Goussainville**. Elle a réuni, lors des trois sessions d'ateliers et de la restitution collaborative, **près de 70 acteurs, forces vives, producteurs, habitants, membres d'associations, conseils de voisinages, acteurs du territoire.** Les participants ont été répartis en tables-ateliers au cours de la journée, de nombreux participants ont fait le choix de participer à plusieurs ateliers et à la restitution. La restitution collaborative s'est déroulée de façon informelle, les participants qui le souhaitaient pouvaient ainsi aller découvrir les propositions et synthèses de chaque atelier ainsi qu'échanger avec la Semmaris.

Plus d'informations sur le projet AGORALIM Goussainville et la concertation (notamment lien de téléchargement des dossiers de concertation) :

https://www.agoralim.fr/site-goussainville

https://www.ville-goussainville.fr/22729-concertation.htm

https://www.roissypaysdefrance.fr/actualites/actualite/projet-agoralim-91

Les objectifs de la concertation préalable

- Informer largement la population sur le projet, ses enjeux, objectifs et impacts
- Permettre à chacun de donner son avis et d'apporter sa contribution au projet en fournissant les informations suffisantes pour permettre une contribution éclairée
- Recueillir les interrogations et attentes sur le projet

Les objectifs de la journée du projet

- Creuser les sujets et thématiques phares du projet Agoralim
- Entrer dans une dynamique partenariale
- Permettre les échanges pour construire ensemble certaines dimensions du projet

Déroulé de la journée

01 **Accueil café – 10h**

02 **Atelier emploi, formation, innovation – 10h30 à 12h30**

03 **Atelier filières agricoles, alimentation et circuits courts – 14h à 16h**

04 **Atelier environnement, insertion urbaine et paysage – 16h30 à 18h30**

05 **Restitution collaborative et conclusion de la journée – 18h30 à 20h30**

Chacun des trois ateliers s'est déroulé de la façon suivante :

01 **Le projet AGORALIM Goussainville en quelques mots**

02 **Le contexte et les objectifs du projet sur la thématique**

03 **La concertation préalable – les engagements de la concertation, le calendrier de la concertation, présentation des trois concertations coordonnées, les objectifs**

04 **Travail par tables-ateliers**

05 **Exposition du travail des tables-ateliers et échanges**

06 **Conclusion et prochaines étapes**

1h pour :
-> Faire des recommandations sur la forme du projet et son insertion dans son environnement – atelier environnement, insertion urbaine et paysage
-> Travailler sur chaque objectif d'Agoralim sur la thématique et identifier comment remplir ces objectifs – ateliers emploi, formation, innovation et atelier filières agricoles, alimentation et circuits courts

02. La concertation préalable

Ce chapitre vise à rappeler le déroulé et les spécificités de la démarche de concertation préalable règlementaire du projet AGORALIM Goussainville

Les principes de la concertation préalable

LE RESPECT DES 6 ENGAGEMENTS CREATEURS DE CONFIANCE

Faire preuve de clarté sur ce que l'on met en débat 01

Mobiliser toutes les parties prenantes 02

Donner accès à l'information 03

Organiser le débat pour que la discussion ait lieu **avec**, et surtout **entre**, les participants 04

Etudier sincèrement et attentivement toutes les propositions 05

En fin de processus, **rendre compte aux participants des décisions prises** 06

TROIS CONCERTATIONS COORDONNÉES POUR CONSTRUIRE UN PROJET COHÉRENT

Pour permettre l'émergence d'Agoralim, trois démarches de concertation réglementaire sont menées en parallèle

- Le projet Agoralim lui-même (concertation code de l'environnement)
- L'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Goussainville (concertation code de l'urbanisme)
- La modification du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Roissy Pays de France (concertation code de l'urbanisme)

- SCOT et PLU doivent être adaptés pour permettre l'accueil du projet Agoralim. Ces trois volets de concertation garantissent que le projet est construit en cohérence avec les documents d'urbanisme et les ambitions du territoire.
- Chaque concertation fait l'objet d'un dossier de concertation et d'un recueil papier et numérique spécifiques. Chacune donnera également lieu à son propre bilan.
- La réunion publique de lancement du 25 juin, la journée d'ateliers du 8 juillet et la réunion publique de clôture du 4 septembre sont communes aux trois concertations.

Le calendrier de la concertation

25 juin 2025

Réunion publique de lancement,
Ouverture des registres papier
et numériques

8 juillet 2025

Journée d'ateliers thématiques :
10h-12h Emploi et formation
14h-16h Agriculture
16h30-18h30 Insertion urbaine, environnement et paysage
18h45 grande restitution

Traitement de la journée et publication du compte rendu

Juin-juillet 2025

Traitement de la réunion publique
de lancement et publication
du compte rendu

4 septembre 2025

Réunion publique de restitution et de clôture de la concertation,
Clôture des **registres papier**
et numériques

Septembre 2025

Traitement des contributions et écriture du bilan

Poursuite des échanges
et informations sur le projet

Octobre 2025

Publication du bilan

03. Propos introductifs de la journée

Ce chapitre a vocation à reprendre les propos introductifs de la journée d'ateliers du 8 juillet 2025

Propos introductifs

Monsieur le Maire Adjoint remercie les participants pour leur présence et leur implication. Il rappelle que le projet a été voulu par l'Etat et qu'il a été inscrit dans le **Plan Val d'Oise** par Jean Castex. Il précise que l'idée était de permettre une **redynamisation de l'Est du Val-d'Oise**, qui n'a pas connu de grand projet ni de « stimulus économique » depuis Roissy Charles de Gaulle. Une série d'engagements a ainsi été prise par l'Etat pour l'Est du Val-d'Oise et l'un d'entre eux a été la création d'un **nouveau marché d'intérêt national pour alimenter les franciliens**, avec la proposition de le positionner dans l'est du Val d'Oise. Il indique qu'à partir de ce moment, les élus de la commune ont milité pour que ce projet puisse se faire à Goussainville. Il précise qu'il s'agit d'un souhait de la ville, car Goussainville est à **la frontière entre rural et urbain, tout en ayant des besoins criants d'emplois**, ce qui a amené les élus, en lien avec l'agglomération, à « vendre » le territoire pour accueillir ce projet. Suite à cela, la **commune et l'agglomération ont entamé un travail partenarial avec la Semmaris sur ce projet**. Il complète en indiquant que, désormais, l'idée est que chacun : habitants, entreprises, associations... puisse donner son avis et participer à l'élaboration d'Agoralim et s'assurer de créer un écosystème économique complet.
Il aborde la question de l'emploi en indiquant les manques actuels sur le territoire et la création prévue de **1500 emplois directs par Agoralim**. Il précise qu'il s'agit donc d'un **enjeu majeur pour la commune**. Il identifie un **deuxième enjeu qui est lié à la présence de terres agricoles et au développement des circuits courts**, afin de faire en sorte que les agriculteurs du territoire puissent trouver un marché immédiat, ce qui sera possible avec la création d'un MIN. Enfin, il évoque un **troisième enjeu central du projet, celui de l'environnement,** en concevant un projet qui s'intègre dans l'environnement du territoire tout en faisant écho aux projets que pourrait avoir la commune de Goussainville, notamment sur le Bois du Seigneur à proximité du site. Il conclut son propos en précisant **qu'Agoralim est un projet très important pour la ville, dont il transformera le visage sur des dizaines d'années**, avec plusieurs centaines de millions d'euros investis et des milliers d'emplois créés.
Il souhaite enfin aux participants une bonne journée d'ateliers et les encourage à donner leur avis et à faire des propositions variées sans se censurer pour faire avancer le projet ensemble.

MARWAN CHAMAKHI

Maire Adjoint de Goussainville au développement économique et à la politique de la ville

Propos introductifs

Monsieur le Président de la CCI du Val d'Oise, exprime sa joie de participer à ces temps d'échanges sur Agoralim et sur des **sujets sur lesquels la CCI travaille depuis longtemps**. Il indique qu'il s'agit **d'un projet essentiel pour le Val d'Oise** et qui va donner une chance à une grande partie de la population, actuellement exclue du monde de l'emploi. Il précise que la première phase du projet aura lieu à Goussainville et permettra la **création de 1500 emplois directs et presque autant d'emplois indirects,** mais que Agoralim n'est pas que cela, car, en effet, il s'agit d'un **projet multisite qui à terme devrait créer près de 5000 emplois directs** (et au moins autant d'indirects). Il réaffirme également que le **projet Agoralim aura un impact pas uniquement sur l'Est du Val d'Oise, mais aussi sur plus de 250km au Nord, à l'Est et à l'Ouest.**
C'est pourquoi il remercie les participants de leur présence et de leur implication, pour participer à l'élaboration d'un projet de grande importance.

PIERRE KUCHLY
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val d'Oise

04. Synthèse des contributions formulées par les participants

Ce chapitre synthétise l'ensemble des contributions, formulées à l'écrit par les participants, lors des trois ateliers de la journée du 8 juillet 2025. Le rendu complet des contributions est disponible au sein des comptes-rendus thématiques de la journée.

Synthèse des contributions

Atelier emploi, formation et innovation

Objectif d'AGORALIM : des emplois / formations pour les habitants du territoire

Les conditions auxquelles cet objectif pourra être atteint

- Inclure **des partenaires locaux**
- Prévoir une **formation socle** (FLE par exemple) pour les **publics éloignés de l'emploi**
- Envisager le **renforcement de l'offre de formation agricole**
- Proposer un **accompagnement personnalisé vers l'emploi** via un **guichet unique**
- Améliorer les **conditions de travail pour renforcer l'attractivité des emplois**
- Avoir une **offre diversifiée** et **la faire connaître au-delà de Goussainville**
- Favoriser la **collaboration avec l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) et les structures d'accompagnement des personnes en situation de handicap**
- Assurer une **accessibilité du site** (voie verte, piste cyclable, etc.)
- Développer le **volet RSE** : **valeurs communes**, **ambitions**, **parcours d'évolution de carrière**
- Adapter la **communication aux 18-30 ans** (réseaux, CIO, interentreprises)
- Renforcer le **lien avec la chambre d'agriculture**
- Faciliter l'**accueil des étudiants et stagiaires**
- Développer des **clauses d'insertion**
- Penser à la **reconversion des publics**, notamment avec la **spécificité des femmes** sur le marché de l'emploi

Les obstacles potentiels auxquels on pourrait être confronté dans la réalisation de cet objectif

- **Bas niveau de qualification de la population**
- Le **manque de transport en commun**, la **saturation du réseau routier**
- Les **horaires décalés**
- Une **offre de formations dispersée**, **mal coordonnée**
- **Manque de coordination**, de **gouvernance**, de **communication**
- **Manque d'attractivité** – **métiers en tension !**
- **Manque de stabilité**, de **visibilité à long terme**, **éparpillement des propositions d'accompagnement**

Objectif d'AGORALIM : des emplois / formations pour les habitants du territoire

Les actions proposées, les acteurs/partenariats à solliciter, les bénéficiaires, la temporalité, les conditions de réussite...

- **Formations passerelles entre filières générales et techniques**
  Acteurs : Éducation nationale, établissements scolaires, lycée agricole, enseignement supérieur.
  Conditions : Coordination pédagogique, accompagnement des élèves.
  Bénéficiaires : Jeunes en orientation/reconversion.
- **Favoriser les contrats d'apprentissage agricoles**
  Acteurs : OPCO, chambre d'agriculture, entreprises, coopératives, maison de l'emploi.
  Conditions : Mise en relation, accompagnement des contrats, sensibilisation des entreprises.
  Bénéficiaires : Jeunes et entreprises agricoles.
- **Avoir l'ambition d'accueillir des stagiaires locaux en priorité**
  Acteurs : Écoles, parents, structures d'insertion, missions locales, entreprises.
  Conditions : Identification des structures, simplification des conventions, référents stages.
  Bénéficiaires : Jeunes du territoire, publics en insertion.
- **Valorisation des métiers agricoles et logistiques auprès des jeunes**
  Acteurs : Éducation nationale, maison de l'emploi, structures jeunesse, chambres d'agriculture.
  Conditions : Interventions, visites, forums métiers.
  Bénéficiaires : Collégiens, lycéens, familles.
- **Formations courtes pour insertion rapide**
  Acteurs : Région, France Travail, missions locales, CCAS, départements.
  Conditions : Parcours courts adaptés, financements, accompagnement socio-professionnel.
  Bénéficiaires : Personnes éloignées de l'emploi.
- **Renforcement des parcours pré-qualifiants (compétences de base, FLE, savoir-être)**
  Acteurs : État, région, département, France Travail, Cap emploi, structures d'insertion.
  Conditions : Ingénierie adaptée, repérage, financement.
  Bénéficiaires : Publics en exclusion ou fragilité.
- **Insertion par l'activité économique**
  Acteurs : IAE + ateliers protégés (ESAT, EA)
  Bénéficiaires : travailleurs en situation de handicap, publics éloignés de l'emploi

Objectif d'AGORALIM : des emplois / formations pour les habitants du territoire

Les acteurs parmi vous qui pourraient accompagner le projet et de quelle façon

Emploi, orientation et insertion professionnelle, structures intervenant dans l'accompagnement vers l'emploi, l'orientation professionnelle, la formation et la mise en relation avec les recruteurs

- **Maison de l'emploi Roissy Pays de France** (information, communication, animation territoriale)
- **Pôle emploi**
- **Mission locale**
- **Cap emploi / CFA / OPCO** (formation en alternance, branches professionnelles)
- **Hub Avenir** (recherche de partenaires et mise en lien avec les recruteurs)
- **Pôle Cité des Métiers / Creative 95 / Paris CDG Alliance**

Économie sociale et solidaire / insertion sociale / entrepreneuriat, structures accompagnant les projets relevant de l'économie sociale et solidaire, l'entrepreneuriat coopératif ou l'insertion par l'activité économique:

- **CRESS Île-de-France / URSCOP**
- **Grafie / IDPM**
- **Comités pour l'emploi** (insertion des personnes en situation de handicap)

Accompagnement social et soutien aux familles, associations locales œuvrant pour le lien social, l'accompagnement des familles et des publics fragiles :

- **Association Cœur des Familles**
- **Papa Charly**

Agriculture et alimentation

- **Chambre d'agriculture** : acteur clé pour le lien avec les filières agricoles locales et la valorisation des circuits courts

Innovation territoriale et transversalité

- **Hosmoz** : structure d'innovation sociale ou tiers-lieu, pouvant contribuer à des expérimentations et coopérations territoriales

Objectif d'AGORALIM : faire d'Agoralim un laboratoire de l'innovation dans le domaine de l'alimentaire

Les conditions auxquelles cet objectif pourra être atteint

- **Ancrage local et circuits courts** : travailler avec les structures locales de l'économie sociale et solidaire (ESS), renforcer la solidarité alimentaire et la lutte contre le gaspillage.
- **Approche humaine et inclusive** : impliquer l'ensemble des salarié·es dans la gouvernance des projets (type SCOP), favoriser des dynamiques collectives.
- **Formation et insertion professionnelle** : construire des parcours de formation en lien avec les métiers présents et à venir, intégrant la transition écologique.
- **Partenariats et communication** : s'appuyer sur des alliances solides (public-privé-université), assurer une bonne communication et une connaissance du tissu concurrentiel.
- **Mobilisation du territoire** : valoriser des sites disponibles comme leviers de projet (ex. site Paul Prédault à Goussainville), adapter les équipements aux besoins.
- **Cadre coopératif clair** : création d'une charte inter/intra-entreprises favorisant les coopérations locales et régionales, en lien avec des projets citoyens/associatifs (ex. lien avec la cité internationale de Gonesse et son laboratoire transformation et son exploitation)

Les obstacles potentiels auxquels on pourrait être confronté dans la réalisation de cet objectif

- **Réduction de l'innovation à sa seule dimension technique**, au détriment de ses **dimensions sociales et solidaires**
- **Risque de non-adhésion des habitants**, faute d'**information** ou d'**implication**
- **Difficultés de financement**, notamment pour les **projets expérimentaux**
- **Décalage entre les besoins en compétences** et les **formations actuellement proposées**

Objectif d'AGORALIM : faire d'Agoralim un laboratoire de l'innovation dans le domaine de l'alimentaire

Les actions proposées, les acteurs/partenariats à solliciter, les bénéficiaires, la temporalité, les conditions de réussite...

Plusieurs actions ont été proposées pour concrétiser les ambitions du projet Agoralim. Parmi elles :

- La création d'un **projet TCE (Territoire en Commun pour l'Alimentation)** impliquant les acteurs de l'innovation sociale, les collectivités et les structures de l'ESS, en lien avec Paris & Cie et le CRSS.
- L'**accompagnement à l'ouverture d'une épicerie sociale associative municipale**, approvisionnée localement, avec une visée anti-gaspillage et solidaire.
- La **reconversion du site Paul Prédault à Goussainville** en lieu d'expérimentation ou d'implantation pour des structures de transformation alimentaire.
- L'**implication des conseils de voisinage** dès les premières phases de projet pour garantir une concertation de proximité.
- L'élaboration d'une **charte inter-entreprises** pour assurer la prise en compte des propositions des salariés à tous les niveaux hiérarchiques, sur le modèle des SCOP.
- Le **développement de parcours de formation** pour accompagner les transitions professionnelles nécessaires à la mise en œuvre des projets, avec l'appui des CFA et acteurs de la formation.
- Une **mobilisation conjointe des acteurs publics, privés et universitaires** est recommandée pour soutenir l'innovation, favoriser les coopérations et garantir un déploiement pérenne du projet.

Objectif d'AGORALIM : faire d'Agoralim un laboratoire de l'innovation dans le domaine de l'alimentaire

Les acteurs parmi vous qui pourraient accompagner le projet et de quelle façon

- Favoriser **l'innovation** en s'appuyant sur les **structures habituelles** et aller à leur rencontre.
- Utiliser les **événements dynamiques** de la ville, notamment ceux portés par la **CRESS Île-de-France**.
- Installer un **laboratoire** directement dans les locaux pour faciliter la recherche et la formation.
- **Chaires universitaires** et les **écoles d'ingénieurs agronomes** dans les projets.
- Développer un **incubateur territorial** pour favoriser l'expérimentation et les synergies, incluant un **réseau d'expérience** et une **colocation internationale**.
- Collaborer avec la **Cité des Métiers** pour la **promotion des métiers**, notamment via **Educaitra**.
- Favoriser les partenariats entre **Économie Sociale et Solidaire (ESS)**, les **TPE/PME** et les **entreprises**.
- L'association « **du Cœur des Familles** » est prête à impulser/contribuer/aider à la mise en place d'une épicerie solidaire

Les acteurs qui pourraient bénéficier d'un accompagnement / partenariat dans le cadre du projet et sous quelle forme

- **IAE** : structures d'insertion par l'activité économique.
- **ESAT (Hosmoz)** : emploi adapté pour personnes en situation de handicap.
- **EA** : entreprises adaptées employant des travailleurs handicapés.
- **Commerçants** : acteurs locaux du commerce de proximité.
- **Créateurs d'entreprise** : porteurs de projets favorisant l'emploi local.
- **La ville** serait intéressée pour la mise en place d'un plateau technique / laboratoire

Les services imaginés pour les salariés et usagers du site et qui pourraient éventuellement être mutualisés avec la population

Services à destination des salariés
- Mise en place de **crèches** accessibles aux salariés, avec possibilité d'ouverture en **horaires décalés**
- Développement d'une **offre de transport mutualisé**, type **Filéo**
- Création d'un **restaurant interentreprises**
- Installation d'un **pôle médical** à proximité
- Aménagements d'**infrastructures sportives** pour les temps de pause ou après le travail

Services en lien avec les projets de mobilité
- Déploiement de **pistes cyclables** et de solutions de **mobilité douce**
- Installation de **bornes de recharge électrique** et encouragement au **covoiturage**
- **Amélioration de l'accès au bois du Seigneur** pour favoriser les déplacements doux et les usages partagés

Services d'accompagnement professionnel et social
- Création d'un **service d'intérim local**
- Implantation d'antennes de structures comme **France Travail**, **l'École de la 2e chance**, **le Pôle santé**, etc.

Objectifs transversaux
- **Intégrer Agoralim dans le territoire**, en cohérence avec l'environnement et les dynamiques locales
- Proposer un **service de vente des produits Agoralim** aux **habitants et salariés** du territoire

Perspective de mutualisation
- **Mutualiser dès que possible avec Roissy (ADP)** et **s'inspirer de leurs expériences** en matière de services partagés et d'animation territoriale

Remarques, propositions, réflexions complémentaires

- **Intégrer une dimension d'expérimentation et de recherche universitaire** dans le projet, en lien avec les établissements d'enseignement supérieur du territoire
- **Favoriser la récupération des produits invendus**, dans une logique de réduction du gaspillage et de solidarité alimentaire
- **Faire découvrir concrètement la réalité d'Agoralim aux demandeurs d'emploi et au grand public**, à travers des visites, immersions ou stages
- **Attirer tous les publics** et **impliquer les habitants du territoire**, pour favoriser l'appropriation locale du site et renforcer son ancrage territorial

Synthèse des contributions

Atelier filières agricoles, alimentation et circuits courts

Objectif d'AGORALIM : Permettre la relocalisation d'une partie des approvisionnements alimentaires

Les conditions auxquelles cet objectif pourra être atteint

- Assurer **un accès à l'eau**
- Retravailler **l'attractivité des métiers de l'agriculture**
- Avoir un **outil de transformation des produits** bruts sur place
- **Accompagnement économique** pour permettre la diversification notamment liée au maraîchage
- Accompagnement généralisé **sur toutes les phases** (commercialisation, formation, initiation de projet…)
- **Concerter la diversification** pour **éviter une concurrence locale** et **prévoir les débouchés**
- **Sensibilisation des consommateurs**
- **Transparence et confiance** entre les acteurs pour rendre effective la synergie

Les obstacles potentiels auxquels on pourrait être confronté dans la réalisation de cet objectif

- **Déficit de main d'oeuvre**
- Accès au **foncier agricole**
- Choix des **consommateurs**
- Prix et **coûts de la diversification**
- **Isolement du carreau** des producteurs
- Conciliation entre **enjeux écologiques et productivité** ou attentes des acheteurs (produits désirés hors-saison)
- Difficulté d'avoir un volume de producteurs suffisant pour le carreau des producteurs

Les acteurs parmi vous qui pourraient accompagner le projet et de quelle façon

- **CRESS IDF** : accompagnement sur l'amélioration de l'impact social et environnemental via ESS
- **Exploitants** : productions locales
- **Lycées agricoles =/= centres de formation :** sensibiliser et former les jeunes avec un focus production locale
- Mobilisation des **marchés de restauration collective** par **l'Etat** et le **CD 95**
- **PTCE :** approv Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) (7 villes et CARPF)
- **Chambre d'agriculture**
- Implication des **potentiels clients publics** (resto collectifs) et privés (ADP)
- Boucle alimentaire avec les acteurs économiques

Les acteurs parmi vous qui pourraient bénéficier d'un accompagnement / partenariat dans le cadre du projet et sous quelle forme

- **SCEA Mancheron** : maraicher bio à Fosses
- **Exploitant** : appui dans les investissements pour la diversification, accompagnement, appui dans les démarches d'urbanisme (ex : obtention des permis de construire). Accompagnement économique
- Encourager et accompagner les **agriculteurs volontaires** / soutenir le financement d'installations diversifiées.
- Apport de **services à la main d'œuvre** pour l'ESS
- **PTCE =** agriculture urbaine, création d'une boucle alimentaire (7 villes en QPV)
- Plateforme d'approvisionnement alimentaire pour tous (groupement commandes)

Objectif d'AGORALIM : Faciliter la diversification des systèmes de production

Les conditions auxquelles cet objectif pourra être atteint

- **Sécurisation des débouchés** – accès à la restauration collective
- Création d'un atelier de **transformation** pour faciliter la diversification, **accompagnement à la transformation**
- **Formations à la diversification et aides** à l'investissement, **formations à l'usage de l'eau**
- **Organisation collective** nécessaire pour lisser les **productions**
- Changement des habitudes de consommation (saisonnalité des produits)
- Travailler un lien avec les **acteurs de la solidarité alimentaire** ou de **l'antigaspi.** Raisonner en termes **d'économie circulaire** et créer des filières de **revalorisation** (produits abîmés, méthanisation…)
- Aides au **maraîchage** bio, à l'**installation de nouveaux producteurs** = arboriculture, horticulture …
- **Accompagnement des exploitants** pour trouver fournisseurs, matériels, éléments techniques … et accompagner la réponse aux marchés publics
- Laisser la place à tous les systèmes de production actuels en **favorisant la culture biologique**

Les acteurs parmi vous qui pourraient accompagner le projet et de quelle façon

- **Agriculteurs**
- **CRESS IDF** pour mise en réseau avec les acteurs de la solidarité
- **Chambre d'agriculture**
- **Région – département – agglomération – Etat**
- **BPI France / France 2030 / Agrimer**
- **Interfel**
- **France Travail**
- **Europe** pour le phyto et les aides
- **Réseau PAT** restauration collective
- Création d'une **association environnementale** pour travailler avec la SEMMARIS
- **Formation agricole**

Les obstacles potentiels auxquels on pourrait être confronté dans la réalisation de cet objectif

- Manque de **temps, compétences et d'outils**
- Problèmes de **foncier** et de **tailles des exploitations** (difficile à affronter, plus encore avec la pollution des sols)
- **Différences de temporalité** dans l'écoulement des nouveaux produits, changements nécessaires dans la logistique
- Identifier les **besoins et les volumes** à produire
- **Privilégier l'économie** sur l'environnement
- **Manque de main d'œuvre** et d'attractivité du secteur
- **Manque de subventions** et problèmes budgétaires
- Concurrencer l'existant

Les acteurs parmi vous qui pourraient bénéficier d'un accompagnement / partenariat dans le cadre du projet et sous quelle forme

- **Agriculteurs**
- **Pépinières chatelain** = écouler une partie des fruits sur le carreau
- Être soutenu et accompagné pour **re-démarrer le maraîchage**
- Apport de **services à la main d'œuvre** (ESS)(ESAT)
- **Diversifier les aides** pour modifier les cultures
- Aider les **petits producteurs** à s'agrandir

Synthèse des contributions

Atelier environnement, insertion urbaine et paysage

Synthèse des contributions des participants

LES MOBILITÉS : ACCÉDER ET CIRCULER DANS LE SITE

De nombreux participants demandent une **séparation des voies de circulation entre les différents modes**, une **signalétique et une signalisation claire** ainsi qu'une **limitation des vitesses** afin de favoriser la sécurité de tous les usagers.

Ils insistent sur le besoin **d'orienter le trafic de poids lourds ou de camionnettes vers l'entrée Nord** du site et de faire des entrées clairement indiquées et fluides.

Certains évoquent la possibilité de **mettre en place des TAD** (transports à la demande) **et des bus dédiés** (Filéo) pour les travailleurs en horaires décalés ou plus généralement de rendre facilement accessible le site en transport en commun. Ils mentionnent également la mise en place **d'une offre de mobilité partagée sur le site**.

Ils souhaitent que les **continuités cyclables** soient assurées dans le site et en dehors, que des **allées piétonnes** soient prévues hors du site, notamment du côté des champs. Ils sont demandeurs de **cheminements perméables** et **ombragés,** bordés de diverses strates végétales favorisant la continuité du couvert végétal et la gestion des eaux pluviales (voir images de référence).

Images de référence d'ambiances végétales et d'aménagements possibles sur le site jugées les plus convaincantes par les participants

Plusieurs propositions évoquent les conditions de stationnement sur le site :

- Les participants demandent du **stationnement vélo réparti régulièrement sur le site**, accessible depuis les entrées du site et proche des bâtiments pour les employés, ombragé, sécurisé et esthétique (voir l'image de référence jugée la plus convaincante par les participants)

- Ils évoquent l'importance d'assurer de **l'ombrage naturel et de la verdure pour le stationnement** des véhicules motorisés ainsi qu'un revêtement perméable et une esthétique agréable (voir les images de référence jugées les plus convaincantes ci-contre). Ils demandent une attention sur le stationnement sauvage le long de la RD47.

Synthèse des contributions des participants

ARCHITECTURE

Au regard de l'analyse des images de référence, les participants évoquent différents critères architecturaux :

- **Proscrire les couleurs sombres** et favoriser les couleurs claires, faire appel à des artistes locaux
- **Eviter l'effet « hangar » ou « bloc »**, une architecture froide
- L'utilisation du bois, de formes agréables et d'une hauteur limitée
- **Végétaliser**, favoriser la bonne insertion dans son environnement
- Créer des toitures photovoltaïques

Images de référence de façades possibles le long de la RD47a jugées les plus convaincantes par les participants

LIMITES SÉPARATIVES :

Concernant les limites séparatives du site, les participants demandent :

- De plutôt choisir des **clôtures masquées par de la végétation de différentes hauteurs** permettant de l'ombre et **privilégier des couleurs discrètes** comme le vert
- De favoriser une **diversité végétale** propice à la biodiversité
- De porter attention au développement racinaire de la végétation pour que cela ne détériore pas les clôtures

Images de référence de limites séparatives possibles sur le site jugées les plus convaincantes par les participants

Synthèse des contributions des participants

VÉGÉTALISATION

Concernant la végétalisation des abords du site, du côté de la route de Roissy (RD47a) et du côté Nord-est, les participants identifient différents critères :

- Assurer une **bonne transition avec les champs et avec le bois du Seigneur**
- Choisir **des essences locales** et qui ne demandent pas trop d'entretien
- Privilégier le **côté naturel et coloré**
- **Varier les strates végétales**
- Prévoir des **hauteurs et épaisseurs importantes** pour masquer les bâtiments
- Faire attention aux **essences allergènes**, privilégier des essences odorantes et persistantes et tester des **essences résistantes au changement climatique.**

Images de référence de végétalisation aux abords du site jugées les plus convaincantes par les participants

SERVICES AU SALARIÉS/USAGERS MUTUALISABLE

Les participants imaginent différents services.

Les participants suggèrent la création d'un **pôle de mobilité douce** (vélos et trottinettes électriques en libre-service) pour relier Agoralim aux principaux lieux de Goussainville, ainsi que l'aménagement d'une **interface avec le bois du Seigneur**.

Plusieurs besoins en services sont également formulés : **crèche**, y compris avec des horaires adaptés, **restauration** (cafétéria), **points de vente**, **agence d'intérim**, espaces de détente et de sport.

Enfin, des initiatives écologiques et solidaires sont évoquées, telles que la **mise en place d'une AMAP** à partir des invendus et la création d'une **usine de compostage** accessible aux habitants.

Synthèse des contributions des participants

EXEMPLARITÉ ENVIRONNEMENTALE

Les propositions en matière d'exemplarité environnementale traduisent une volonté forte de **faire du site un modèle de transition écologique.**

Elles insistent sur la production **d'énergies renouvelables** (panneaux photovoltaïques, toits blancs), **la récupération des ressources** (eau de pluie), ainsi que **l'électrification des mobilités internes** (bornes et véhicules électriques).

L'adaptation au changement climatique doit également être anticipée par le choix de sols perméables et de revêtements clairs, ainsi que par une végétalisation sobre en eau et en entretien.

Enfin, les participants appellent à une **éco-conception globale des bâtiments** et suggèrent des **solutions originales pour l'entretien et la sécurité,** comme le recours à des moutons et à des oies.

05. Propos conclusifs de la journée

Ce chapitre a vocation à reprendre les propos conclusifs et les retours en séance de la Semmaris lors de la journée d'ateliers du 8 juillet 2025

Propos conclusifs des ateliers

Le Président de l'Agglomération Roissy Pays de France prend la parole en fin de séance pour féliciter les participants du travail réalisé au cours de cette journée, riche d'échanges et d'investissement de tous. Il souligne l'importance de ces temps collectifs, propices à la co-construction d'un projet d'envergure comme celui d'Agoralim.

À ses yeux, **Agoralim ne peut pas être réduit à une simple opération logistique portée par la SEMMARIS.** Il s'agit, d'un **projet structurant pour l'ensemble du territoire**, qui touche à des **enjeux fondamentaux tels que l'alimentation, la redistribution, la façon dont on produit et consomme, mais aussi l'emploi, les transports et la qualité de vie.**

Il rappelle que ce projet tient particulièrement à cœur aux élus de l'agglomération, et notamment au maire de Goussainville. Il se réjouit de voir le projet avancer à un rythme soutenu sur ce territoire, signe d'une volonté municipale forte et d'un soutien actif de l'agglomération pour accompagner son développement. Il rappelle que **d'autres sites sont en projet, mais que celui-ci était le plus abouti à ce jour, avec des thématiques déjà bien identifiées, un calendrier clair, et des actions concrètes à mettre en œuvre.**

Il reconnait que de tels projets nécessitent des investissements importants, mais qu'ils sont pleinement justifiés dès lors qu'ils bénéficient directement à la population. **Il exprime sa conviction que ce projet va profondément transformer l'agglomération, en commençant par Goussainville, et que ses retombées positives rayonneront sur l'ensemble du territoire.**

Il insiste sur la valeur démocratique de la concertation, même lorsque les points de vue divergent, et salue les débats, les désaccords constructifs et les propositions apportées par les participants comme autant de signes d'un processus vivant et utile. À ses yeux, la richesse d'un projet réside dans la diversité des idées et qu'il est essentiel de réfléchir collectivement. Il remercie chaleureusement la ville de Goussainville et la SEMMARIS pour l'organisation de cette journée, ainsi que l'ensemble des participants, qu'ils soient élus, techniciens, habitants ou membres d'associations, pour leur contribution à un projet essentiel pour l'avenir du territoire.

PASCAL DOLL
Président de l'Agglomération Roissy Pays de France

Retours de la Semmaris sur la journée d'ateliers

Aminata Diop revient sur trois éléments essentiels qui caractérisent le projet.
Agoralim constitue un **«projet de territoire» structurant**, au service du territoire, de ses habitants, du développement économique, du bien-manger et de l'alimentation. Elle explique que ce projet structurant sera une révolution, comme le MIN de Rungis. Elle précise que pour la Semmaris, l'alimentation est un patrimoine qui appartient à tous et pas uniquement aux acteurs institutionnels, et se réjouit donc de la concertation pour porter ensemble ce projet et le rendre le plus englobant et structurant possible pour le territoire.
Le deuxième terme qui caractérise le projet est le fait qu'il s'agit d'**un projet « d'avenir** ». Les perspectives prises en compte dans Agoralim correspondent aux enjeux de l'alimentation pour les 50 années à venir. Ce projet se construit sur le temps long, il sera réalisé en plusieurs phases et sur plusieurs décennies. Il dépasse le simple territoire de Goussainville et répond à des besoins couvrant toute l'Île-De-France et jusqu'au Bassin Parisien.
Le dernier élément est le terme **« alimentation »,** son caractère essentiel et les enjeux transversaux qu'il englobe tel que la santé, des enjeux auxquels Agoralim devra répondre.

Amina Diop conclut son propos en rappelant que ce projet est un projet de service public, qu'il ne concerne pas uniquement l'agroalimentaire et la logistique, mais qu'il est construit main dans la main avec les collectivités et les services de l'État.

THIERRY FEBVAY ET AMINATA DIOP
Direction exécutive de la Semmaris

Retours de la Semmaris sur la journée d'ateliers

Thierry Febvay remercie les participants et tous les partenaires mobilisés et en particulier les acteurs publics. Il rappelle que ce **projet est inédit par son ampleur** et particulièrement important pour la Semmaris. Tout en assurant que **toutes les contributions seront attentivement analysées par la Semmaris**, il revient sur quelques points essentiels qu'il a retenus de la journée.

Une journée qui **a conforté la Semmaris sur ses priorités, notamment en matière d'emploi** et a confirmé l'importance de travailler avec les structures et les habitants du territoire. Il retient le besoin affirmé de formations professionnalisantes, mais aussi de formations de base comme les cours de français pour faciliter l'accès à des postes qualifiés. Il note l'importance accordée à la nécessité d'une **organisation collective autour des emplois créés par Agoralim** et appelle à des synergies entre les structures pour une coordination efficace.

Il retient également que les participants à la journée ont reconnu l'importance de **l'innovation technologiqu**e, mais qu'ils attendent également de **l'innovation sociale**.

Concernant les filières agricoles et les circuits courts, il note une forte convergence des points de vue et l'insistance accordée à **la relocalisation de l'agriculture vivrière, au plus près des zones de consommation**. Agoralim devra jouer un rôle actif dans cette transition et contribuer à renforcer la résilience alimentaire de l'Île-de-France.

Au sujet des **deux axes phares du projet Agoralim** : **l'Agora des producteurs et les outils de transformation,** il observe une large adhésion et relève un consensus sur la nécessité de garantir des **débouchés durables pour les exploitants,** en répondant à leur besoin d'accompagnement et de développement de partenariats. Il appelle pour cela à ce que des **collectifs d'acteurs** se rassemblent autour de cette ambition.

S'agissant de l'insertion paysagère et architecturale, il note une forte demande de nature. Les participants ont exprimé une préférence pour le bois, la végétation, et une architecture sobre… des choix qui représentent un défi pour un site logistique, mais qu'il faudra savoir intégrer.

Concernant les **mobilités**, il a entendu les demandes de précisions sur l'intégration du site dans son environnement proche et le souhait de créer des accès vélo, de répondre aux attentes sur les cheminements piétons, en lien avec le département, notamment pour traverser la RD47.

Enfin, il retient le souhait d'un engagement essentiel, celui de **viser un haut niveau d'exigence environnementale,** en prenant en compte les contributions sur le solaire, la biodiversité **pour faire d'Agoralim une plateforme exemplaire, agréable à vivre et à travailler**.

THIERRY FEBVAY ET AMINATA DIOP
Direction exécutive de la Semmaris

Propos conclusifs

Monsieur le Maire remercie les participants des ateliers de la journée de concertation. Il rappelle que ces débats vont contribuer à **améliorer Agoralim, un beau projet d'avenir et d'envergure, qui n'est pas** exclusivement goussainvillois, mais qui s'inscrit dans un large territoire.

Il retient de cette concertation, le fait **qu'Agoralim acte la création d'un nouvel écosystème,** une forme de nouvelle ville à travers laquelle des sujets et enjeux importants seront traités. Il évoque notamment **l'emploi, l'accès à une alimentation saine** (notamment dans les cantines scolaires)**, la formation** pour aider les jeunes qui trouvent selon lui leur voie de plus en plus tardivement. Il rappelle **le caractère indispensable de la prise en compte des agriculteurs dans ce projet** qui ont besoin de trouver des débouchés pour vendre leurs produits.

Agoralim selon lui, **permet de repenser un territoire** qu'il considère comme oublié depuis l'ouverture de l'aéroport de Roissy, en précisant que ce projet Agoralim n'est pas imposé de manière exogène, mais qu'il est pensé et concerté avec la population qui a le pouvoir de nourrir le projet par ses contributions.

Il réaffirme son soutien sans failles au projet et sa volonté de le défendre inlassablement et rappelle que depuis 2020, une cinquantaine de concertations ont eu lieu à Goussainville et que tous les nouveaux aménagements et projets ont fait l'objet de concertation.

ABDELAZIZ HAMIDA
Maire de Goussainville